

## Fiche programme ERA-PerMed

### ERA-Net sur la Médecine Personnalisée

#### Infos clés (appel 2021) :

**Budget total : 24M€**  
**Budget ANR : 2,5M€**  
**Financement ANR : 260 K€ max.**  
**par partenaire / 310K€ max.**  
**pour le coordinateur**

**DUREE : 3 ans maximum**

**DEPOT RÉCURRENT** 1 fois par an en 2 étapes pré-proposition en février, proposition complète en juin.

<https://anr.fr/fr/detail/call/appel-a-projets-transnationaux-2022-sur-la-medecine-personnalisee-dans-le-cadre-de-lera-net-era-p/>

#### Description générale :

ERA PerMed est un réseau de recherche transnational qui réunit 33 organismes de financement de la recherche de 26 pays ou régions (l'ANR étant l'agence de financement pour la France). Tous les ans, le réseau lance un **appel à projets dans le domaine de la médecine personnalisée**. L'objectif est d'encourager les collaborations transnationales entre des groupes de recherche académique, la recherche clinique/santé publique et les partenaires privés (PME).

Les propositions **doivent être interdisciplinaires et démontrer explicitement l'impact potentiel en médecine personnalisée** ainsi que la **valeur ajoutée d'une collaboration transnationale**. L'appel 2022 est construit autour de trois domaines de recherche orientés sur l'implémentation d'approches de médecine personnalisée dans les systèmes de santé :

« **Convertir les connaissances fondamentales en recherche clinique et au-delà** »,  
 « **Données et technologies de l'information et de la communication (TIC)** »,  
 « **Recherche pour une implémentation régulée et raisonnée dans les systèmes de santé** ».

Les modules obligatoires et facultatifs sont explicités sur le site de l'ANR.

#### Conditions d'éligibilité (appel 2021) :

**Entités éligibles** : groupes de recherche académique (universités, établissements d'enseignement supérieur, institutions de recherche publique) ; équipes de recherche hospitalières/santé publique, établissements de santé et autres organisations de santé ; PME (si autorisé au niveau national)

**Consortium** : **entre 3 et 6 partenaires d'au moins 3 pays différents éligibles au programme** (Autriche, Belgique, Brésil, Chili, Croatie, Danemark, Egypte, Estonie, Finlande, France, Allemagne, Hongrie, Israël, Italie, Lettonie, Luxembourg, Norvège, Panama, Pologne, Roumanie, Espagne, Suède, Turquie). Possibilité d'étendre à 7 partenaires si intégration d'une entité issue des pays sous-représentés (la liste sera communiquée aux équipes retenues pour déposer une proposition complète).

Au moins deux partenaires doivent être établis dans des Etats membres de l'UE/pays associés.

#### **Pas plus de 2 partenaires éligibles par pays.**

Un seul partenaire non éligible au financement peut participer s'il apporte son propre financement (consortium de minimum 4 partenaires).

*Les essais cliniques à grande échelle ne sont pas financés par l'ANR dans cet appel.*

#### Conditions de financement pour la France :

*Chaque entité éligible est financée par une agence de son pays (l'ANR finance seulement les partenaires français) ; les règles financières diffèrent d'un pays à l'autre.*

**Coûts directs éligibles** : **personnel en contrat temporaire, petit équipement, missions, consommables et animaux**, sous-traitance (max. 50% du financement demandé par partenaire)

**Coûts indirects éligibles** (frais de gestion) : **8% des coûts directs éligibles pour les organismes de recherche public** ; 68% des frais de personnel + 7% des autres coûts directs éligibles pour les autres organismes

**Taux de financement** : **100% des coûts additionnels** pour les universités, EPST, EPIC, **hôpitaux**, organisme de recherche public ; 30% pour les entreprises ; 45% pour les PME

#### Conditions de soumission :

Soumission sur un portail en ligne

Dossier en anglais

Dépôt en 2 étapes

**Spécificité pour la France** : Le coordinateur français doit obligatoirement appartenir à un organisme de recherche public.

#### Critères et étapes d'évaluation :

Trois critères principaux : **Excellence, Impact, Qualité et efficacité de la mise en œuvre**

Procédure d'évaluation en 2 étapes :

1. Examen au niveau transnational
2. Examen international unique par les pairs

**Contact ANR** : Monika FRENZEL

Phone: +33 (0) 1 73 54 83 32

Email : [ERAPerMed@agencerecherche.fr](mailto:ERAPerMed@agencerecherche.fr)